

A retourner ou à déposer accompagnée de votre règlement au plus tard le 20 mars à : MARS VEC 1683 route du causse noir 12100 Millau.

Accueil des participants à partir de 16h30 au garage Lassale rue Etienne Delmas Millau départ 1ère auto 17h00

Partie à conserver

	PILOTE	CO-PILOTE
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
VILLE		
CODE POSTAL		
TEL		

E.mail		
N° Permis de conduire		
Délivré le		
Par		

VEHICULE

Partie à retourner

Marque
Modèle
Cylindrée
Année

Document à fournir avec le bulletin

Photocopie permis de conduire
Photocopie Assurance
Photocopie carte grise recto verso

Engagement	adhérent 80€ / équipage x.....	 €
Engagement	non adhérent 95€/équipage x.....	 €
Enfant(s) moins 10 ans 15€	x.....	 €
Personnes supplémentaire 40€ / personnes x.....		 €
Total		 €

L'équipage déclare :

- Décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de leur véhicule pour tous dommages corporels ou matériels causés aux tiers aux passagers aux autres concurrents ou à eux-mêmes dans quelques conditions que ce soit au cours de cette manifestation et s'engage à renoncer irrévocablement à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs et les dirigeants de MARS V.E.C..
- Participer de notre propre initiative à la ronde de nuit et adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation.
- Avoir pris connaissance et adhérer sans réserve et dans son intégralité au règlement de la manifestation.

Fait à : Le

Signature.

